

Mme Cliquennois, Maître de conférences  
Master 1 – Administration Publique – IPAG  
*Plan indicatif*

Le droit public économique est une réflexion sur les relations entre économie et administration. Il étudie les bases du système juridique qui sous-tend les activités économiques, et se présente donc comme un cours de droit, et non d'économie. Il s'agit, partant des concepts classiques du Droit public, de les appliquer à la matière économique.

Cette matière a connu depuis plusieurs années un bouleversement considérable sous l'effet de plusieurs facteurs : influence de la jurisprudence constitutionnelle, du droit européen (communautaire et Convention Européenne des Droits de l'Homme), évolutions des conceptions économiques, changements politiques à la tête de l'Etat, décentralisation et déconcentration des décisions et des compétences publiques, irruption des partenaires économiques dans la sphère administrative. Les techniques juridiques ont aussi connu des mutations importantes qui nécessitent de faire le point (rôle des contrats, portée des décisions...).

Les thèmes suivants peuvent par exemple être abordés dans ce cours : principes constitutionnels et européens du droit économique, rôle des acteurs en matière économique (Parlement, administration économique centrale et déconcentrée (rôle du Préfet, du TPG, etc.), planification, équipement commercial,

Choisissant chaque année d'approfondir tel ou tel point selon l'actualité, les points de passage obligés sont cependant les suivants :

- évolution des organismes spécialisés (Banque de France et ses évolutions, Caisse des Dépôts et Consignations .....),
- ouverture du droit public au droit de la concurrence,
- libéralisation du secteur public,
- réflexion sur la régulation économique au travers des organismes de contrôle et de régulation et problèmes posés au regard de l'art 6 CEDH,
- responsabilité de l'Etat du fait des contrôles sur l'économie (Autorité des marchés financiers, Commission bancaire),
- rôle des collectivités territoriales en matière économique,
- sociétés d'économie mixte,
- droit des aides publiques.

Ce cours constitue un achèvement du cycle des études en droit public.. Il peut aussi être **très utile** pour des étudiants qui souhaitent compléter une formation jusque là tournée vers le droit privé, le droit des affaires, le droit de l'entreprise, pour ajouter à leurs connaissances une dimension nouvelle, qui est celle de la relation des acteurs économiques, et des entreprises en particulier, avec les partenaires publics.

Il est **très utile** pour approfondir, élargir et actualiser la connaissance du droit public, du droit administratif en particulier, tout en donnant une ouverture sur le fonctionnement des administrations en lien avec les acteurs économiques. Il est aussi **utile** pour la préparation des concours administratifs. C'est pourquoi il figure parmi les **matières obligatoires** du master droit public (deuxième semestre).

Pour envisager un master en droit public de l'entreprise à Lille 2 ou en droit public des affaires il est **indispensable**.

Les TD lorsqu'ils existent permettent d'approfondir les sujets d'actualité et d'élargir le champ des sujets traités.

## **CHAPITRE PREMIER : REPERES DE L'ACTION ECONOMIQUE PUBLIQUE**

### **I. REPERES HISTORIQUES**

§1. Premier repère : l'apparition du DPE moderne : loi 1814

§2. Deuxième repère : le passage d'une économie libérale à une économie dirigée : l'entre deux guerres mondiales

Les interventions publiques se multiplient et s'étoffent.

Les modalités juridiques gagnent une certaine originalité

§3. Troisième repère : la consécration de l'interventionnisme économique avec la seconde guerre mondiale

### **II. REPERES POLITIQUES**

§1. Les tendances interventionnistes (dont droit de la nationalisation)

§2. Les tendances libérales (dont droit de la privatisation)

### **CONCLUSION : LES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE CE DROIT**

## **CHAPITRE DEUX : FONDEMENTS JURIDIQUES DU DROIT PUBLIC ECONOMIQUE**

### **I. DES PRINCIPES CLASSIQUES EN EVOLUTION**

§1. De la liberté du commerce et de l'industrie à la liberté d'entreprendre

§2. Le droit de propriété

§3. Le principe d'égalité

### **II. LE PRINCIPE DE CONCURRENCE**

§1. Personnes publiques et pratiques économiques

l'existence des pratiques

- principe de soumission au droit de la concurrence : entreprise au sens communautaire
- dérogations possibles (SIEG, prérogatives puissance publique)

§2. Actes administratifs et concurrence

- détermination du juge compétent
- intégration concurrence dans l'appréciation de la légalité

## **CHAPITRE TROIS : ASPECTS JURIDIQUES DE LA REGULATION ECONOMIQUE**

INTRODUCTION : généralités sur la notion de régulation

### **I. PANORMA DES AUTORITES DE REGULATION**

§1. L'exemple d'une régulation de réseaux : l'ARCEP

- §2. L'exemple de la régulation du secteur bancaire
- §3. L'exemple de la régulation des marchés financiers : l'AMF

## **II. . LES CONDITIONS DE LEGALITE DE LA REGULATION**

- §1. Une régulation partagée
- §2. L'exercice d'un pouvoir réglementaire
- §3. Le contrôle des sources du droit
- §4. L'exercice d'un pouvoir de sanction

## **III. LA RESPONSABILITE A RAISON DE L'EXERCICE DE LA REGULATION**

- §1. La régulation, fonction juridictionnelle
- §2. La régulation, fonction administrative

## **CHAPITRE QUATRE : LE DROIT DES AIDES PUBLIQUES**

Caractéristiques des aides  
Questions juridiques principales

## **CHAPITRE CINQ : LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET L'ACTION ECONOMIQUE**

### **INTRODUCTION : RAPPEL DES QUESTIONS DE COMPETENCE**

- §1. Le fondement de la compétence
  - A. Les textes de référence
  - B. Les finalités possibles de l'intervention
- §2. Les limites de cette compétence

### **I. LES AIDES PUBLIQUES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

- §1. Panorama critique des aides des collectivités territoriales*
  - A. Les aides directes*
  - B. Les aides indirectes*
    - 1. Aides indirectes encadrées par la loi*
    - 2. Aides indirectes libres*
- §2. Contrôle et suivi des aides*

### **II. LES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE LOCALES**

- §1. La création
- §2. Le droit applicable aux SEML

§3. Les relations entre les sociétés d'économie mixte locales et les collectivités territoriales

CONCLUSION : Les contrôles sur les sociétés d'économie mixte locales

### **III LA PARTICIPATION A DES SOCIETES DE FINANCEMENT (AU CAPITAL D'AUTRES SOCIETES PRIVEES)**

§1. Formules ouvertes aux régions

§2. Participation des autres collectivités

## **CHAPITRE SIX : CONTRATS DU DROIT PUBLIC ECONOMIQUE**

### **I. LES CONTRATS DE PARTENARIAT**

§1. Contexte

§2. Le régime juridique

§3. Analyse des contrats

### **II. AUTRES CONTRATS DU DROIT PUBLIC ECONOMIQUE**

#### **INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES SOMMAIRES**

#### **MANUELS (toujours dans l'édition la plus récente)**

M. Cliquennois, Droit public économique, Ellipses 2001 coll. Université

G. Eckert, Droit public des affaires, Lexique, Montchrestien, Focus, 2001

JY Cherot, Droit public économique, Economica 2002

J.Ph. Colson, Droit public économique, coll. Manuel, LGDJ 1995

J.Ph. Colson, C. Ribot, G. Durand, Travaux dirigés de droit public économique, LGDJ 1996

P. Delvolvé, Droit public de l'économie, Dalloz 1998

H.G. Hubrecht, Droit public économique, coll. Cours, Dalloz 1997

A. S. Mescheriakoff, Droit public économique, PUF 1996

D. Linotte., R. Romi, Droit public économique, Litec 2006

G. Orsoni, Droit public économique, LGDJ coll. Systèmes, 1996

L. Rapp, P. Terneyre, M. Guibal (sous la direction de), Droit public des affaires (aides publiques, contrats, patrimoine, contentieux), Lamy 1999

G. Vlachos, Droit public économique français et communautaire, col.l U, Colin 2002

#### **ROLE DU PARLEMENT**

J.M. Belorgey, Le parlement à refaire, RD publ. 1995 p. 987

P. Jans, Rénovation du travail parlementaire, RD publ 1995 p. 987

L. Philip (sous la dir. de), L'exercice du pouvoir financier du parlement, Economica, PUAM 1996

B. Rullier, L'art 88-4 de la Constitution, un premier bilan, RD publ. 1994 p. 1679.

L. Tallineau, La loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances, RFD adm. 2001 n° 6 p. 1205

La réforme de l'ord. de 1959 : la loi organique relative aux lois de finances, Rev. Trésor nov. 2001 p. 667.

La loi organique relative aux lois de finances, n° spécial Revue française Finances publiques novembre 2001

### **PRINCIPES COMMUNAUTAIRES**

AJDA n° spécial juin 1996 Droit administratif et droit communautaire

M. Bazex, L'appréhension des services publics par le droit communautaire, RFD adm. 1995 p. 265

C. Blumann et L. Dubouis, Droit communautaire matériel, Montchrestien, Domat 1999

S. Bracq, L'article 90 du Traité de Rome, Thèse Lille 2.

### **ADMINISTRATION CENTRALE**

Ph. Jurgensen et D. Lebegue, le Trésor et la politique financière, coll. Domat économique, Montchrestien, 1988

M. Lascombe et X. Vandendriessche, Les finances publiques, Connaissance du droit, Dalloz, 1998

L. Philip, Finances publiques, Cujas 1995

L. Saidj, Finances publiques, Dalloz, cours, 1997

Le ministère des Finances ; Numéro spécial de la RF fin. pub. n° 54, 1996 , La modernisation des administrations financières.

### **BANQUE DE FRANCE ET SYSTEME BANCAIRE**

H. Bonin, Les groupes financiers français, QSJ, PUF, 1995

T. Bonneau, Droit bancaire, Montchrestien, 1996

J. Dutheil de la Rochere, L'Institut de Développement Industriel, Dr. Soc. 1972 p. 477

G. Montagnier, Banque de France, Répertoire Commercial Dalloz, 1996

A. Pezard, Comm. loi 96-597 de modernisation des activités financières, N° hors série de Banque, 1997

Y. Thibault de Silguy, l'Euro, coll. References, Livre de Poche, 1998

M. Thiveaud, Les évolutions du système bancaire français de l'entre-deux-guerres à nos jours : spécialisation, déspecialisation, concentration, concurrence, Revue d'Economie Financière février 1997 p. 27

Collectif : Les administrations économiques et financières et leurs usagers, Journées d'études Finances-Université, Université Bordeaux IV, éd. LCF 1997.

### **REGULATION**

Th. Bonneau, Droit bancaire, Domat Montchrestien 1996

M. Cliquennois, Essai sur la responsabilité de l'Etat du fait de ses activités de contrôle et de tutelle, Petites Affiches 16 août 1995 p. 4

N. Decoopman, Bourses de valeurs, autorités boursières, Jurisclasseur Commercial fasc. 305

Pezard, La modernisation des activités financières en Europe, Petites Affiches 9 oct. 1996 n°122 p. 11

H. de Vauplane et J.P. Bornet, Droit des marchés financiers, Litec 1999.

### **COLLECTIVITES TERRITORIALES**

H. Groud, Le cadre juridique de l'intervention économique des collectivités territoriales, Dossier expert de la lettre du cadre territorial 1998

M. Laffineur, Rapport parlementaire sur les interventions économiques des collectivités territoriales en Europe, Doc. Fr. 1996

C. Maugué et JH Stahl, Le cadre juridique des relations financières entre les sociétés d'économie mixte et les collectivités locales, AJDA 1996 p. 475

Rapport public particulier Cour des comptes novembre 1996, Les interventions des collectivités territoriales en faveur des entreprises., Doc. Fr.1997.

40 ans de société d'économie mixte en France, publication de la direction des affaires économiques internationales du Ministère de l'équipement et du logement, Economica 1988, 317 pages

G. Durand, L'avenir des sociétés d'économie mixte locales, in Partenariat public-privé et développement local, PUAM 1995

J. C. Michel, les sociétés d'économie mixte locales, LGDJ 1990

M. Thérèse Sur, Les sociétés d'économie mixte locales, éd. du Moniteur 1990.

### **PROFESSIONNELS**

M. Bazex, Corporatisme et droit administratif, thèse Toulouse 1967

M. Hecquard-Théron (sous la dir. de), Le groupement et le droit, corporatisme, néo-corporatisme, Presses Univ. Sciences Sociales Toulouse, 1996

L. Richer, Disciplines de production et puissance publique : les organisations de producteurs et le droit public, Rev. dr. rur. 1984 p. 447

### **AIDES PUBLIQUES**

AJDA août 1997 spécial aides publiques

JC Douence, L. Rapp, Ph. Terneyre, Droit public des affaires, deuxième partie, Lamy, 1999

M. Fromont, Aides publiques économiques, JCA fasc. 258

JM Communier, Le droit communautaire des aides d'Etat, LGDJ coll. Systèmes 2000

### **EQUIPEMENT COMMERCIAL**

M. Cliquennois, Commentaire de la loi 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement du commerce et de l'artisanat. Petites Affiches 6 déc.1996.

F. Bouyssou, La réforme de l'urbanisme commercial, chron. de législation, AJDA 1996 p. 754.

### **PRIX ET CONCURRENCE**

MC Boutard-Labarde et G. Canivet, Droit français de la concurrence, Paris, LGDJ 1994

Y. Gaudemet, Monde économique et justice administrative, la mesure d'une critique, Justices 1995 n°1 p. 45

M. Kdhir, Le système français de contrôle administratif des concentrations économiques, Rdpubl. 1992 p. 1103

O. Renard-Payen, Régime des prix, JCA fasc. 290

F. Souty, Le droit de la concurrence de l'Union européenne, Montchrestien, coll. Clefs, 1997

M. Bazex, Le droit public de la concurrence, RFD adm 1998 p. 782